



PRÉFET DE L'ARDÈCHE

Privas, le 4 février 2015

## **COMMUNIQUE DE PRESSE**

### **VIGILANCE METEO ORANGE Neige et Verglas**

#### **Point de situation mercredi 4 février 2015 à 07h00**

Le département de l'Ardèche est placé en vigilance jaune pour neige et verglas.

Les conditions de circulation sont les suivantes :

- RN 102 limite Haute Loire : route humide localement enneigée, conditions de circulation délicates, équipements spéciaux obligatoires pour les poids lourds (véhicules supérieurs à 7,5 tonnes)

Les conditions de circulation sur le reste de la RN 102 sont normales.

- RD 104 : conditions de circulation délicates au col de l'Escrinet
- RD 86 : conditions de circulation normales
- RD 820 : conditions de circulation normales
- zones de plaine : conditions de circulation normales
- zones allant de 300 à 600 mètres d'altitude : conditions de circulation délicates
- zones allant de 600 à 1000 mètres d'altitude : chaussée localement enneigée, présence de plaques de verglas, conditions de circulation délicates, équipements spéciaux recommandés
- au-dessus de 1000 mètres d'altitude : présence de verglas, équipements spéciaux obligatoires

Retrouvez la carte de vigilance de Météo-France ci-contre :  
<http://vigilance.meteofrance.com/>.

La préfecture rappelle aux automobilistes les consignes de sécurité :

- Soyez prudents et vigilants si vous devez vous déplacer,
- Munissez-vous des équipements de sécurité adaptés (pneus neige, chaînes) ;
- Facilitez le passage des engins de dégagement des routes ;
- Respectez les déviations ou restrictions de circulation mises en place ;
- Tenez-vous informé de la situation.

Avant tout déplacement, consultez :

- La carte météorologique de Météo France : <http://www.meteofrance.com>
- Le répondeur de l'état des routes dans le département de l'Ardèche : 09 69 39 07 07
- Le serveur vocal de la préfecture : 02 31 39 30 64.
- Le site internet Inforoutes Massif central : <http://www.inforoute-massif-central.fr/>